



ST-PIERRE ET MIQUELON : UN ARCHIPEL EN ROUTE VERS LE ZÉRO DECHET

Septembre 2016

Programme
« Territoires Zero
Waste »

**LE DOSSIER
DU MOIS**

Zero Waste France



Source : Ouest France / Valérie Parlan

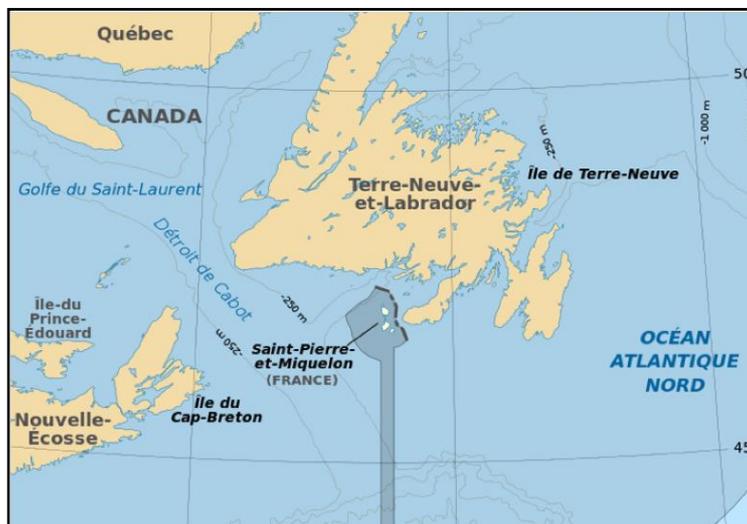
Source : Ouest France / Valérie Parlan

Situé dans l’océan Atlantique nord-ouest, aux portes du Canada, l’archipel de Saint-Pierre et Miquelon connaît depuis quelques mois une petite révolution dans sa politique de gestion des déchets.

La ville de Saint-Pierre, compte 5 676 habitants sur un territoire de 26 km², et doit donc faire face aux contraintes particulières dues à son isolement, sa petite taille et son caractère insulaire. Cette collectivité brûlait jusqu’à peu l’ensemble de ses ordures ménagères à ciel ouvert sur le site de l’ancien incinérateur, à l’exception de certains déchets comme les véhicules hors d’usage, les pneus, batteries et autres déchets d’équipement électriques et électroniques, stockés en décharge dans l’attente d’un traitement.

L’absence de système pérenne de gestion des déchets et la nécessité de préserver cet environnement unique ont poussé la municipalité à chercher des solutions efficaces et locales, qui s’articulent logiquement autour de la réduction des déchets à la source et de l’amélioration du tri et de la valorisation matière.

Le cas de Saint-Pierre et Miquelon met en lumière ce qui peut être réalisé en quelques mois seulement, sur un territoire partant de loin et aux contraintes très spécifiques, pour réduire considérablement la production de déchets.



Sommaire :

Une île qui s’engage vers le zéro déchet.....	3
Des premiers résultats satisfaisants sur la collecte des recyclables.....	4
La collecte séparée des biodéchets et la tarification incitative: deux actions clés pour réduire le volume des OMR.....	5
La fin des sacs plastiques jetables	6
Une mobilisation “à taille humaine”	6

Une île qui s'engage vers le zéro déchet

Avant de se lancer dans l'aventure "Zéro Déchet", la ville de Saint-Pierre s'est d'abord attaquée à la collecte séparée du verre : 12 bornes ont été installées en avril 2014 sur le territoire de la commune, permettant ainsi aux habitants de trier un premier flux et de se familiariser au geste de tri. L'implication de la sénatrice-maire de l'île a été importante pour faire venir les éco-organismes et conclure des contrats pour le tri et le traitement de ces déchets recyclables. Cette première initiative a porté ses fruits, puisqu'elle a permis de collecter 28 kg de verre par habitant lors de la première année. En 2015, la collecte du verre a encore progressé pour atteindre 37 kg par habitant.

Pour ce qui est des exutoires, dans cet archipel situé dans l'Atlantique Nord, le principe de proximité devient incontournable pour assurer une cohérence écologique et un équilibre économique dans ces politiques. Le verre collecté séparément est ainsi géré sur place et broyé dans un imploseur municipal pour produire un substitut au sable et aux graviers, utilisé par les entreprises de travaux publics comme matériaux d'enrobage pour les canalisations. Elles sont désormais obligées d'en utiliser pour pouvoir répondre aux appels d'offre de la collectivité, ce qui explique que les 200 à 220 tonnes produites chaque année soient entièrement utilisées sur l'île.



Verre broyé stocké sur l'île

Cette première avancée a motivé la décision de répondre à l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lancé par le Ministère de l'Environnement en novembre 2014. Le projet intitulé « Concept insulaire » présentait dès le départ des objectifs ambitieux : réduire de 80 % le volume des OMR, de 30 % les déchets ménagers et assimilés (DMA), atteindre un taux de recyclage de 85% et favoriser l'économie circulaire afin d'arrêter le brûlage des déchets tout en fédérant la population autour d'un projet commun. La ville de Saint-Pierre a donc fait partie des 58 premiers lauréats et s'efforce depuis de mettre en place ce programme ambitieux.

Cela a commencé par une phase de monitoring assez strict afin de mieux connaître l'ensemble des flux de déchets en termes de qualité, de quantité et de provenance. Ces pesées et caractérisations régulières sont un élément important d'une démarche zéro déchet car ils permettent de prioriser les actions à mettre en place, évaluer leur impact et réajuster le tir si nécessaire.

Des premiers résultats satisfaisants sur la collecte des recyclables

A la suite du tri du verre, la ville s'est attaquée aux autres recyclables. Des bornes d'apport volontaire ont été installées pour recevoir deux flux différents, bleues pour le papier-carton et jaunes pour le plastique, alu, métal et Tétrapack. A ceci s'ajoute la construction d'un centre de traitement mécanisé et d'une nouvelle ligne de tri permettant ensuite de trier ces différentes matières en vue de les recycler.

Selon la collectivité, les résultats constatés depuis la mise en place de cette nouvelle collecte séparée de recyclables sont plutôt satisfaisants. Les 12 conteneurs sont répartis sur 9 points d'apport volontaire, ce qui signifie que chaque habitation se situe à moins de 200 mètres d'une borne de collecte. Ce changement dans le service a été bien reçu par la population et la distance à parcourir n'apparaît pas comme un problème, même pour les personnes âgées qui bénéficient de l'aide de leur famille ou voisins dans une ville où les liens restent forts entre les habitants. Les conteneurs sont régulièrement saturés, signe que les habitants jouent le jeu et ont intégré rapidement les nouvelles consignes de tri, et le ramassage qui devait s'effectuer toutes les deux semaines (C0,5) se fait désormais une fois par semaine (C1). De même, les services techniques constatent une bonne qualité des flux collectés, avec moins de 10% d'erreurs de tri. L'objectif est maintenant d'atteindre les 5%.

Après un peu plus de trois mois de collecte et d'exploitation de la ligne de tri des emballages ménagers, la projection annuelle établit un bon niveau de participation de la population, avec 14 kg par habitant pour les flux de cartons, plastiques, métaux et Tétrapacks. Ainsi, la filière des emballages ménagers, tous flux confondus atteint actuellement une performance de 51 kg par habitant et par an.





La nouvelle déchèterie

Pour les autres types de déchets, Saint-Pierre a inauguré une nouvelle déchèterie en mai dernier, où professionnels et particuliers peuvent déposer 30 types de déchets différents (cartons, bois, métaux, déchets dangereux...), ce qui dévie également d'importants volumes de la décharge. La plupart des matériaux récupérés sont ensuite envoyés par conteneurs maritimes au Canada pour leur recyclage ou traitement, quand le volume stocké à transporter devient suffisant. Pratiquement tous les éco-organismes interviennent désormais sur le territoire, à l'exception d'Eco-TLC (tissus), d'Eco-mobilier et de Valdélia pour les meubles, que les volumes de déchets à traiter et les distances importantes de transport rebutent.

Pour ces déchets, la meilleure solution est bien sûr la réduction à la source et la réutilisation de ces objets sur place. La ville souhaite ainsi mettre en place une ressourcerie, gérée par des associations de l'île, qui serait placée à l'entrée de la déchèterie pour dévier une partie du flux de déchets entrant. Pour les meubles, Saint-Pierre envisage aussi d'investir dans un broyeur qui devrait permettre de réduire le volume des gros encombrants pour le transport sur le continent.

La collecte séparée des biodéchets et la tarification incitative: deux actions clés pour réduire le volume des OMR

L'objectif de réduction de 80% des OMR passe également par des efforts pour détourner les déchets organiques, qui représentent 30% de la poubelle. Depuis 2013, 10 à 12 % de la population ont déjà été équipés de composteurs individuels. Mais la ville de Saint-Pierre a décidé de miser sur une collecte séparée pour toucher l'ensemble de la population et faciliter le tri pendant l'hiver, période où il est plus difficile de faire du compostage individuel en raison du gel. Après avoir fait l'expérience sur un échantillon de 100 familles en février dernier (notamment pour tester la faisabilité en hiver), Saint-Pierre va pouvoir lancer la collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte, et commencera à distribuer les bioseaux et sacs biodégradables à ses habitants en fin d'année.

Pour le traitement des biodéchets, c'est la solution du compostage qui a été retenue. L'ancienne plateforme servira toujours à accueillir le fumier et autres résidus de l'agriculture, et un nouveau dispositif de compostage, couvert, sera installé pour les déchets des ménages. Il s'agit d'un dispositif de traitement électromécanique, avec un système rotatif permettant d'accélérer le processus de compostage et permettre une montée des températures suffisante même en hiver.

Pour accélérer l'appropriation de ces nouveaux services et généraliser les bonnes pratiques, Saint Pierre veut également mettre en place un système de tarification incitative, à la fois pour les professionnels et les particuliers. Une des options explorées par la mairie consisterait à fournir un sac de 100L par semaine aux foyers, et à facturer les sacs supplémentaires. Le tarif de ces sacs est encore à l'étude, notamment pour éviter de pénaliser les familles avec de jeunes enfants. Elles pourraient par exemple bénéficier d'une dotation supplémentaire en sacs pendant deux ans. La mise en place de cette mesure devrait coïncider avec le début de la collecte séparée des biodéchets.

La fin des sacs plastiques jetables

Les sacs plastiques jetables représentent un enjeu environnemental très important pour un archipel de la taille de Saint Pierre et Miquelon. Leur interdiction prévue dans la Loi de Transition Énergétique représente donc une belle opportunité, que la municipalité essaye d'accompagner.



Source : Ouest France / Valérie Parlan

Ainsi, 8000 sacs-cabas réutilisables vont être mis à disposition des habitants. Si les sacs de caisse jetables ont déjà presque disparu du marché local grâce aux commerçants qui ont joué le jeu, restent les sacs aux rayons fruits et légumes.

La collectivité a pris les devants de l'interdiction qui entrera en vigueur en janvier 2017 et commandé, avec le concours du Réseau Compost Plus, des sacs compostables qui sont proposés dans plusieurs magasins et présentent l'intérêt de pouvoir être utilisés dans les bioseaux pour la collecte séparée des biodéchets. Cette expérimentation de quinze jours pourrait à terme être mise en place dans l'ensemble des épiceries et moyennes surfaces, déjà contactées par les services de la mairie. Deux épiceries bio se sont également converties à la vente en vrac.

Une mobilisation "à taille humaine"

La mise en œuvre rapide et le succès de ces différentes opérations tient au fait que les habitants de Saint Pierre ont été largement informés et sensibilisés aux changements à venir. Cette diffusion large de l'information est facilitée par la taille et la situation de l'île, qui explique par exemple que les médias locaux relaient très largement les nouvelles initiatives en matière de gestion des déchets.

La chaîne principale, SPM 1^{ère} y consacre ainsi régulièrement des reportages, de même que la radio locale. La ville s'appuie également sur des canaux plus "traditionnels" comme le site Internet de la mairie et sa page Facebook, ainsi que sur le journal municipal hebdomadaire, notamment pour les informations concernant les consignes de tri. La Batterie Box, conçue pour inciter les habitants à récupérer leurs piles, leur a été distribuée en même temps que le journal municipal.

La sensibilisation à ces nouveaux gestes de tri et de prévention des déchets passe également par l'école. La ville de Saint Pierre a ainsi créé un classeur pédagogique destiné aux enseignants du 3^{ème} cycle (CM1, CM2 et 6^{ème}), constitué d'un ensemble de fiches thématiques et de séances préparées. Des interventions sont prévues dans toutes les classes de CM2 et 6^{ème}, ainsi que des visites des installations de gestion des déchets.



Il reste bien sûr du chemin à parcourir pour atteindre le « zéro déchet ». Pour les déchets résiduels qui devraient continuer de diminuer, une étude de l'ADEME est en cours sur la possibilité de réhabiliter la décharge en site d'enfouissement. La ville souhaite aussi mettre en place des actions pour favoriser encore plus le réemploi et la réutilisation des matériaux sur l'île.

L'expérience de Saint-Pierre montre que les contraintes intrinsèques à un territoire insulaire de petite taille et isolé peuvent aussi se transformer en force. La mobilisation de la population peut s'y avérer plus facile et des solutions existent pour la plupart des flux de déchets, dès lors que la collectivité fait preuve d'inventivité pour réutiliser les matières sur place. Si les résultats se confirment dans quelques mois et que les objectifs sont atteints, l'histoire de Saint-Pierre et Miquelon pourrait bien inspirer d'autres territoires insulaires aux caractéristiques similaires.



Source : Ouest France / Valérie Parlan

Nous remercions Christophe Caignard, chargé de mission « Gestion durable des déchets » à la mairie de Saint-Pierre

Auteur : Camille Gellin